

Lalout M'hamed : Un politique au temps de l'émancipation sélective des « Algériens Musulmans » (1935-1943).

Par d. Benhoudga ali

« Un colonisé conduisant une voiture, est un spectacle auquel le colonisateur refuse de s'habituer ; il lui dénie toute normalité, comme pour une pantomime simiesque » **Albert Memmi, Portrait du colonisé, P : 116**

Au début du siècle (1910-1914), les jeunes Algériens furent les premiers à poser en termes politiques quelques aspects de la question indigène. Si leur tendance générale était assimilationniste, quelques prises de position étaient cependant symptomatiques d'une certaine résistance :

Protestation à Sidi-Bel-Abbès, contre le service Militaire, la réforme du régime répressif, égalité des droits, une juste répartition des impôts.

Après l'échec du « Khalédisme », les élus reprirent la politique et les moyens employés par les jeunes Algériens ». Lalout était, dans le contexte politique de l'époque, parmi les gens qui exprimaient leurs admirations pour « violette », qui défendait des dépositions lors d'une tournée en Oranie ⁽¹⁾.

Le parti radical-socialiste, de Gaston Lisbonne et Lalout M'hamed tenait compte des revendications indigènes, votait des motions en faveur de la représentation parlementaire, tout en affirmant, son hostilité à toute action susceptible d'être à l'origine de désordres et de troubles toujours condamnables. Devant les prétentions des maires d'Algérie, Les élus de Sidi Bel Abbes demandaient au G.G.A, « Pierre Bordes » d'être l'homme de la situation, celui qui inaugurerait en Algérie une politique de rapprochement, d'association et de confiance mutuelle ⁽²⁾. Déjà en 1922, Lalout se considérait comme l'un des

représentants légaux de la culture musulmane, et l'opinion « indigène », ne se sentait nullement abandonnée par ceux que la notoriété, la richesse et la condition sociale avaient hissés au dessus des masses populaire, et était prête à les soutenir afin qu'ils aillent plus loin dans leur protestation ⁽³⁾.

L'ouverture d'écoles, la liberté de voyager étaient, parmi les revendications des représentants de la population musulmane, les plus exprimées devant le président Millerand, accompagné du G.G.A « steeg » lors de sa visite à Sidi Bel Abbès. sans doute, Lalout M'hamed a saisi la grande occasion qui lui permit de débiter ses vœux dans un pays « qui a su apporter son libéralisme, son équité, son respect des mœurs et des croyances d'autrui... ».

Lorsque les élus avaient l'occasion de prendre publiquement la parole, au cours de réunions ou de manifestations officielles, ils se faisaient les chantres de la civilisation française.

Lorsque le gouverneur général « steeg » dénonçait le nationalisme de l'émir « Khaled » Lalout était désireux de lutter avec les moyens politiques dans le cadre des lois Françaises, découvrant même l'importance du fait culturel dans une société qui a subi des atteintes graves à ses traditions, son culte et sa langue. Il ne demeurait pas moins sensible à la déposition faite par violette, d'un projet ayant trait à la représentation parlementaire au moment où les militants (nationaliste) à leur tête Marouf Boumedienne cherchaient à donner un contenu idéologique à leur revendication. Les élites prenaient leur distance du « réveil des masses indigènes derrière le drapeau de la CGTU et son corrélatif le communisme », ils mèneront l'action des réformes loin de tout extrémisme. Leur devise est et restera : « par le peuple et pour le peuple : avec la France et pour la France, dans le respect de l'islam » ⁽⁴⁾.

Après le débarquement allié, Lalout avait signé le manifeste en assumant « le caractère tranché de ses affirmations l'intransigeance de ses revendication ».

Face à la puissante fédération des maires d'Oranie constituée pour s'opposer à l'application des réformes, les élus musulmans ressentirent la nécessité de s'unir. Le congrès du bloc des organisations musulmanes se tint à Oran. Le

conseiller municipal de Sidi Bel Abbes, LALOUT M'hamed fit au nom de tous ses collègues une longue déclaration de loyalisme. les élus entendaient évoluer dans le « cadre des lois Française », cherchaient à resserrer les liens qui les unissaient aux européens pour le plus grand bien de « la patrie commune, la France ». Jean Melia dévoila sa conviction : « Par la France et pour la France », car l'idéal des musulmans était de voir « leur pays natal à jamais et entièrement attaché à la patrie française ».

Un journal, « L'Algérie nouvelle » (créé en novembre 1927), porte parole de « la ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie » , précisa ce qu'on entendait par Algérie nouvelle : « c'est parce que nous sommes Français de toute notre âme et tout notre esprit, que nous voulons une Algérie nouvelle a l'image de la France, une Algérie de réconciliation pour toutes les races, d'équité pour toutes les religions, d'humanité pour tous les êtres humains qui l'habitent, une Algérie non plus terre de privilégiés pour une minorité quelconque , mais une Algérie enfin, et en un mot véritablement Française ».

Lalout M'hamed cherchait sa voie, le ton restait très modéré, et l'attitude très loyaliste. Au cours des réunions Officielles, les motions de fidélité ne manquaient pas. A la salle de réunion de la municipalité, durant l'installation de « Lucien Bellat », Maire de S.B.A, et devant l'administrateur de la Mekerra, le caïd et les élus, il prononça son discours : «des polémiques assez vives se sont produites entre les divers éléments de la population...il me paraît qu'en l'occurrence il y aurait intérêt politique et social à ce que toutes les divisions qui ont pu se manifester jusqu'à ce jour, s'effacent devant une réconciliation générale..., c'est que nous appartenons à la patrie Française et que la France n'a toujours eu qu'un seul but, le progrès social et le bien de tous..., c'est sous l'égide du drapeau tricolore et de la grandeur de la France, que je fais cet appel »⁽⁵⁾.

La fidélité affirmée, notre élu, pouvait se hasarder à exprimer quelques revendications. Au nom du groupement des élus musulman, ému par la situation dans la quelle se trouvait l'enseignement de la langue arabe, LALOUT émit le vœu de voir cet enseignement être l'objet d'une attention particulière, et souhaita la création d'une medersa ou d'une école préparatoire dans le chef lieu de l'arrondissement dans laquelle la langue arabe serait enseignée.

Il n'était pas loin de la demande du nommé « Lalimi Mohamed domicilié au faubourg « Gambetta » qui sollicitait l'ouverture d'une école coranique ⁽⁶⁾.

N'ayant pu être l'avant-gardiste des luttes syndicales, il domina la scène politique. Il tentera durant cette période avec des hommes comme lui de faire face à l'administration coloniale avec des idées qui sont les siennes : assurer l'enracinement dans sa culture pour pouvoir assimiler le changement.

Lalout M'hamed, militait dans les rangs du (P.R.S) et se sentait doublement responsable : défendre ses coreligionnaires et rester en harmonie avec les principes de son parti qui dominait la vie parlementaire, car il tenait une place cruciale sur l'échiquier politique, largement ouvert aux hommes de valeur. Durant les années difficiles (1932-1935), l'immobilisme de la municipalité « Bellat », a engendré l'instabilité : instabilité de la minorité au sein du conseil pour gérer. pour « Djilali Taleb », conseiller et militant de la (S.F.I.O), l'ambiguïté de Lalout y est pour beaucoup. Au lendemain des élections municipales de 1929, il décida de faire une « cure d'opposition », et malgré qu'il est de gauche, farouche défenseur d'une France républicaine contre la droite autoritaire, allié « naturel » des socialistes, il s'en sépare en matière économique et même sociale et se range au côté de l'extrême droite « fasciste » pour appliquer les remèdes lors de la crise économique aigue. Après des sorties dans les zones rurales, Lalout attira l'attention de l'administration sur la misère des fellahs. Même la presse européenne et les milieux acquis à l'administration coloniale ont été obligés de dénoncer la situation désastreuse des fellahs , qui affluaient de plus en plus dans les villes et les centres européens. Des communes, en particulier, les centres de colonisation, ouvrirent des chantiers de charité pour les ouvriers chômeurs et envisagèrent des prêts à long terme pour les petits fellahs ⁽⁷⁾. La charité paraissait aux élus comme la seule solution efficace. Les notables musulmans encourageaient la création des bureaux de bienfaisance. Lalout invitait la municipalité de « Lucien Bellat » de secourir les malheureux dont on craignait le mécontentement et les révoltes. en 1935, il multipliait les démarches en vue d'accroître l'aide aux miséreux, en visitant plusieurs centre de colonisations tels Mercier Lacombe, Parmentier, Détrie..., lieux d'habitation de travailleurs « indigènes », en pratiquant la tactique électorale qui rompt avec la « tradition républicaine » d'union de gauche, qui fait du parti socialiste (S.F.I.O) l'ennemi principal ⁽⁸⁾. Lalout M'hamed, issu d'une famille

mozabite imprégnée des traditions ancestrales, (culturelles et commerciales), inscrit en qualité de détaillant et demi-grossiste depuis 1924, et négociant en gros de denrées contingentées par autorisation spéciale de la préfecture en 1941, alors qu'à cette époque ce privilège était strictement réservé aux seuls importateurs ayant exercé avant 1932.

Les belabésiens ont vécu une large polémique qui, à ce sujet, avait défrayé la chronique locale durant l'été 1948. Les dirigeants locaux de l'U.D.M.A, Benali Khaled, conseiller général, et Azza Abdelkader adjoint au maire, lui ont reproché son opportunisme politique. Pour l'administration, rien ne s'opposait à ce que des attributions de denrées contingentées lui soient faites, puisqu'il a acquis une action de groupement d'achat ⁽⁹⁾. Lalout M'hamed , ancien conseiller générale (1939) a été désigné comme membre du conseil supérieur de l'Algérie par le gouvernement de « vichy » en 1940 selon ses adversaires politique (le parti communiste et le parti socialiste (S.F.I.O) ,sous la bannière du parti radical socialiste qui regroupe, Edouard Herriot, président de l'assemblée nationale Française, Cambon, Maire du Telagh grand colon et conseiller général, Jean-mot, grand propriétaire et député d'Oran , président du conseil général, Benaïssa caïd de Saint-Denis-du Sig, et Gaston Lisbonne , grand propriétaire président de la section locale du P.R.S et président de la délégation spéciale de S.B.A après la destitution du maire « fasciste » Lucien Bellat ⁽¹⁰⁾. Les radicaux, qui défendaient les grands colons, en étaient encore à souhaiter l'étude de la question nationale. Ainsi le parti radical, politiquement avancé, mais socialement conservateur, se trouve en porte à faux. Il incarne assez bien une colonie (l'Algérie) timorée, insatisfaite du présent, mais inquiète de l'avenir. le rapport de la section locale souligne : « l'Algérie est Française depuis plus de cent ans, le pays barbaresque a été transformé en un territoire florissant, les indigènes sont respectés dans leurs bien privés et leur religion ». On regrette certaines dispositions du code de l'indigénat. Lalout M'hamed ne se gêne pas d'affirmer son désir d'être Français. Au conseil général d'Oran, le conseiller « Ben Abdellah » affirma : « les indigène sont Français de cœur »⁽¹¹⁾ .on reste ce pendant stupéfait devant « la simplicité et la franchise dont ne peuvent douter tous ceux qui connaissent les sentiments » des représentants officiels des musulmans ⁽¹²⁾. Pendant ce temps (1932-1934), la France s'enfonça dans la crise, qui affecte la colonie à son tour : des troubles éclatent dans les campagnes, les grèves marquent le pas dans les ateliers des européens. Des

mouvements extrémistes côtoient le fascisme. La charité du G.G.A « Bordes » ne pouvait cacher « l'exploitation des masses ouvrières .et la misère des masses urbaines » soulignait le parti communiste dans une série de tracts. à Sidi Bel abbés, l'autoritarisme renaît et ne pouvait se dissimuler derrière les déclaration légalitaires du maire « Lucien Bellat ». les vieilles ligues se font de nouveau entendre et de nouvelles se créent. Il y a les jeunesses patriotes, il y a la « solidarité Française », il y a « l'action Française », il y a les « unions latines », il y a, de plus en plus, « les croix de feu » du colonel de la Rocque.

Le mécontentement se développe, alimenté par la déception des prolétaires « indigène » ; quelques grands patrons et propriétaires européens jouent les apprentis sorciers. Les événements de detrie « Sidi Lehcen) font fonction de révélateur. Derrière les manipulations des services de l'administration locale, se profile la revendication d'un régime autoritaire ⁽¹³⁾

En réplique aux provocations de « Moulay Cheikh », Lassouli Ahmed El hadj, Militants de la droite fasciste, Lalout M'hamed défila au coté des frères ennemis (communistes) lorsque le partie radical rallie la coalition de type « cartelliste ». La force du réflexe unitaire, de la mystique républicaine implantée par prés d'un demi-siècle d'école laïque pèse d'un grand poids. En juillet 1935 la gauche forme son rassemblement, les radicaux s'opposent aux réformes de structures préconisées par la SFIO pour des raisons de principes, et réagissent « électoralement » selon les vieux schémas lors des élections législatives d'avril 1936 : contre le péril autoritaire ⁽¹⁴⁾. Durant les années difficiles (1932-1935), Lalout M'hamed fera une grande offensive contre la misère, le fascisme, mais surtout contre le code de l'indigénat et son décret « Régnier ». Il participa aux rassemblements aux cotés de Beauvineau secrétaire de la section du P.C.A à S.B.A, en faveur des libertés de la presse et de l'enseignement de la langue arabe, mais il se démarqua lorsque les incidents se multiplient et montrent a quel point les esprits étaient surchauffés et combien les masses populaires étaient prêtes à l'action. D'ailleurs lorsque les « oulémas », par la voie de Bachir El Ibrahimie de passage à S.B.A, demandèrent aux conseillers municipaux de démissionner ⁽¹⁵⁾, il refusa de peur d'être assimilé au nationaliste des « amis d'Elouma » dirigé par Badsji Djillali ⁽¹⁶⁾. Néanmoins, Lalout était un élu qui tenait a rester fidele aux aspirations populaires. Ainsi, tout en désirant une Algérie française, on ne

renonçait pas à l'Algérie musulmane, il était amené à constater que les attaques de l'administration contre l'islam et la langue arabe renforçaient, chez ceux qui avaient mis leur foi en la France, le sentiment de leur appartenance et de leur solidarité avec « L'arabisme ». Même les « indigènes » les plus fideles, les plus gagnés à la cause française s'agitaient.

L'opinion publique musulmane s'affirmait et liait la révolte à la politique. Elle faisait connaître aux européens (colons) les doléances d'un peuple en proie à un d'espoir immense. Lalout M'hamed, en élu courageux, comprenait la nécessité d'organiser les masse populaires, les ruraux en particulier, mais dans un cadre français. On examinait les problèmes corporatifs, dettes des fellahs, impôts trop lourds. Le ton des élus restait très modéré. Une réunion eut lieu à « Parmentier » en février 1935 et réunit quelques 200 personnes, dont une dizaine d'européens dans un climat d'agitations pour cause de campagne électorale, Lalout M'Hamed conclut son intervention par cette déclaration de loyalisme : « le but que nous poursuivons est celui des vrais fils de la France, cette France que nous aimons et pour quelle nous sommes prêt à nous sacrifier »⁽¹⁷⁾. Malgré cette modération, l'administration ne voulait aucun dialogue authentique avec les musulmans. elle songeait plus à la répression qu'aux réformes, les manifestations d'Oran et Sidi Bel Abbes ont incité le gouvernement à créer une garde mobile. Un escadron fût implanté au chef lieu de l'arrondissement, donnant à l'administration de « Lucien Bellat » la possibilité de disposer d'une force de police mobilisable en cas de « révolte arabe ». Lalout ne pouvait se taire devant cette « monstruosité » : « nous sommes ici pour défendre les intérêts de nos coreligionnaires mais aussi ceux de la population française et par dessus tout l'intérêt de la France ». pendant ce temps là, presque tout le monde parlait du malaise algérien. La fédération des anciens combattants musulmans de l'Oranie -section local- sous la présidence d'un autre « Lalout », Brahim, sollicita le droit de cité, le permis de détention d'armes et certain nombre de mesures telles que l'attribution de licences de cafés maures, de pension. « Les musulmans algériens étant légalement, juridiquement français, il n'y a aucune raison pour qu'on leur refuse ce qu'on accorde aux autres français »⁽¹⁸⁾.

Les élections commençaient à opérer de profondes transformations dans la société algérienne. Aux élections municipales de 1935, les élus « indigènes » essayèrent de s'affirmer en pesant d'une façon décisive dans l'élection du maire et

des adjoints. Dans la municipalité de S.B.A, les élus radicaux, dont Lalout M'hamed, ont pu assurer le triomphe du maire de la droite 'Lucien Bellat, montrant ainsi qu'il fallait coopérer avec les indigènes⁽¹⁹⁾.

Cependant l'administration restait sourde aux lamentations des élus. Les abus continuaient. Même les éléments les plus modérés désespéraient de l'immobilité de la politique française, mais n'étaient pas prêts à appuyer et à soutenir des actions révolutionnaires, ni même à défendre publiquement la question nationale. Cependant, les élus avaient leur programme sur la représentation parlementaire qui restait « une nécessité vitale pour notre peuple », « qu'on intègre politiquement les indigènes au sein de la nation et l'Algérie ne serait plus qu'une province française.... Que l'on refuse, cette intégration et l'avenir apparaîtra aussitôt incertain » soulignait Kessous dans « l'entente » du 17/10/1935.

Depuis la fin de 1934, l'alliance des états - major de la gauche se noue peu à peu. Ouverture des radicaux vers les communistes ; juillet 1935 : le parti radical rallie le rassemblement ; janvier 1936 : publication d'un programme commun ; janvier 1936 : fusion de la C.G.T et la C.G.T.U. de grandes manifestations associent les foules à cette genèse. En réplique au « événement tragique » causé par les « croix de feu », une grève générale est déclenchée le 12-02-1936, et des manifestations l'accompagnent à Sidi Bel Abbès.

Le 12 février préfigure le front populaire. Lors des élections législatives (avril 1936), Lalout parcourait les communes de l'arrondissement et quelques villes de l'Oranie pour barrer la route à l'abbé Lambert (maire d'Oran), Lucien Bellat (maire de SBA), et Bentami, « qui faisaient l'apologie du fascisme barbare et semait le désarroi, l'inquiétude, afin de dresser la population musulmane contre le front populaire »⁽²⁰⁾. Lalout M'hamed démontrait que le front populaire n'était pas seulement un catalogue de lois ou une coalition parlementaire mais avant tout, l'intrusion des masses dans la vie politique, et l'éclosion pour elles d'une immense espérance. Pour Lalout M'hamed « actuellement les musulmans d'Algérie n'aspirent pas du tout à la libération, ce qu'ils réclament, avant tout, c'est l'égalité entre les éléments de la population. Il n'y a donc pas de nationalisme en Algérie comme certains tentent de le faire croire ».

Entre la fin de 1936 et début 1937, les difficultés s'amoncèlent, les adversaires se reprennent. Dans un milieu traditionnellement réfractaire aux encadrements pour constituer une véritable section de masse, le parti social français (P.S.F) sous la présidence de Bargéles qui militait pour une doctrine basé sur « la reconstruction nationale ». En 1936 aussi naît un parti « socialiste et national », le parti populaire français (P.P.F), avec Félix Roquefere, comme secrétaire de la section locale. des éléments libéraux comme Bentami, Lassouli, se laissent gagner à une sympathie de plus en plus avouée pour les régimes autoritaires... quel meilleur symbole de l'évolution de la bourgeoisie musulmane ?

Lalout ne se laissait pas gagner par l'émoi, et se considérait un homme libre d'esprit, ne renonçant pas à « Pénétrer » le peuple. Il estimait qu'en accablant le régime du front populaire, la droite « fasciste » arrivait à condamner la nation ⁽²¹⁾.

Il fit valoir de nombreux arguments pour expliquer son hostilité au projet qui proposait un collège électoral spécial pour les musulmans, ou un collège électoral unique , mais avec imposition de la citoyenneté française, impliquant l'abandon du statut personnel, en particulier , le danger à constituer un corps électoral à partir de la confession religieuse et le maintien de l'indigène dans une sorte de « ghetto » politique. Il utilisa aussi le grand argument devant les ministres de la justice et de l'intérieur qui ont reçu la délégation du front populaire de Sidi Bel Abbes : la crainte de voir des musulmans se réfugier dans le nationalisme, car en isolant la masse populaire, on ne fait que lui donner le sentiment de son individualité ⁽²²⁾. Lalout et ses pairs demandaient à ce que les programmes municipaux prévoyaient des améliorations d'ordre matériel, et soulignaient l'urgence des mesures d'épuration attendues par les démocrates de tout le département (d'Oran) après les événements tragiques de Sidi Bel Abbes ⁽²³⁾. Un rapport du haut comité méditerranéen et de l'Afrique du nord mit en évidence les injustices du système. La représentation indigène était inopérante, le nombre des élus ne pouvait être supérieur au tiers de l'effectif du conseil municipal, au quart de celui du conseil général, et inférieur au tiers dans les délégations financières. Les élus musulmans étaient réduits à un rôle consultatif.

L'administration et les partisans européens du projet mirent en avant l'opportunité politique : calmer l'agitation des dernières années et favoriser progressivement la fusion des deux éléments. Lalout ne se fait pas prier pour

favoriser le rapprochement lorsqu'il lança un appel pressant à la population musulmans de Sidi Bel Abbès aux côtés des conseillers municipaux, Hassani, Amir, Bouaricha, Bendimered, Tabet, Derez, Ouhibi et Elhadj Allal pour l'inviter à garder tout son calme en cette période trouble ». Il leur demanda « de comprendre que les ennemis de la cause musulmane mettent actuellement tout en œuvre pour créer et perpétuer une agitation néfaste. Face aux provocations et aux manœuvres de ces agents de désordre, les masses musulmanes doivent rester inébranlables dans la volonté de maintenir l'ordre public et doivent conserver intacte leur confiance dans le gouvernement de la République⁽²⁴⁾. Le programme du front populaire tenait surtout compte de la menace du fascisme des Croix de Feu qui menèrent une bataille violente contre le projet violet et les partisans du rassemblement populaire (front populaire + congrès musulman). Le P.P.F fut « une véritable machine de guerre contre les réformes » Il condamna l'assimilation et facilita le regroupement de tous les adversaires du projet. Le rassemblement national d'action sociale de l'abbé Lambert, était une réplique à la fédération des élus musulmans de l'Oranie. La fédération des maires de l'Oranie ne restait pas en marge de cette bataille. Lors de la réunion de janvier 1937, elle constata dans le point N°4 de sa motion « que le projet violet ...est appuyé et soutenu en Algérie par tous les extrémistes révolutionnaires qui combattent l'influence française et cherchent à créer l'idée d'une « nation algérienne » destinée à se séparer de la France⁽²⁵⁾. C'est dans ce contexte que Ferhat Abbas, élu et intellectuel nourri de culture française, publia sa fameuse déclaration sous le titre provocateur : « la France, c'est moi... ».

Les élus et les notables étaient satisfaits, les objectifs politiques qu'ils s'étaient définis depuis la fin de la grande guerre (1914-1918), étaient inscrits dans la charte revendicative du congrès musulman, qui avait pour base fondamentale : « l'octroi de l'égalité absolue et des droits politiques, avec le maintien intégral de notre statut personnel ». Désormais, Lalout faisait parti d'un mouvement politique. Malgré ses faiblesses, le congrès musulman apparaissait comme une force morale susceptible d'éclairer la métropole et d'éduquer les masses musulmanes ; il avait accepté de parier sur le front populaire et sur la démocratie française. Le congrès se donna une sorte de comité central, le comité des « 63 ». Lalout fut l'un des délégués désignés. La composante sociale du comité (en majorité professions libérales, commerçants, fonctionnaires...) montre le souci de donner sa confiance à

des gens « raisonnables et modérés » capable d'entamer un dialogue efficace avec le gouvernement. Malgré cela le congrès rencontra des difficultés dès ses premières manifestations. Lalout en tant que président du congrès musulman section locale de SBA vice président de la fédération des élus musulmans de l'Oranie et membre influent dans le rassemblement populaire, essaya de dépasser l'agitation qui a rendu l'atmosphère très lourde. il publia un démenti reniant qu'un juif a insulté des pèlerins musulmans, et dénonçant la manœuvre visant à dresser les musulmans contre les juifs. Dans un autre registre, il réagit dans le sens de la modération quant à la rétractation du conseiller Moulay Cheikh lors du mouvement de démission des élus qui annonçait la faiblesse du congrès musulman. de nombreux faits furent signalés à la commission parlementaire présidée par Lagrosillière député de la Martinique en présence des représentants de la culture musulmane, du P.P.F, de la ligue internationale contre l'anti sémitisme L.I.C.A. en coulisse, dans la salle de réunion, et devant le maire Bellat, Lalout M'hamed se plaignait de la lenteur dans la concrétisation des revendications et déclarait que les partisans du congrès musulman n'était pas prêts à encadrer les manifestants. Dans certain cas, l'agitation n'était plus seulement sociale. Le 25 février 1937, les vendeurs du journal « l'humanité » ont été agressés, une bagarre éclata entre communistes et fascistes bilan : 2 morts et 8 blessés. Le même jour, Moulay cheikh, conseiller général et militant du P.P.F, aurait distribué un certain nombre de revolvers dans le but « de mater les rouges ». Aux conflits du travail s'ajoutèrent ainsi des conflits d'ordre politique ⁽²⁶⁾ dégénérant souvent en bagarres violentes opposants les membres du front national à ceux du rassemblement populaire ⁽²⁷⁾. Les grèves agricoles prirent dans la région de Mercier Lacombe (Sfisef) une tournure révolutionnaire ⁽²⁸⁾. Les partisans du congrès cherchèrent à faire pression sur le front populaire pour réaliser le projet violette. Ils organisèrent, avec la participation des militants européens, de nombreux meetings et réunions. Ainsi le 16 juin 1937, au cours d'une réunion à Tassin, Lalout M'hamed et Djillali Taleb insistèrent sur l'importance de la représentation parlementaire. Ainsi le 21, à Mercier Lacombe, lors de la constitution du comité local du congrès musulman, Lalout, affirma l'attachement du congrès au projet violette ⁽²⁹⁾. En Août 1937, les représentants du groupement « fédération des élus », Lalout M'Hamed, Hadj Allal, Derraz Tabet, Hassani, conseillers municipaux à SBA, ainsi que Moulay Cheikh, conseiller général, Benhalima et Chentouf Adda, délégués financières affirmèrent le désir de mettre leur mandat à la disposition du congrès musulman ⁽³⁰⁾. Ils remirent

leur démission à une commission dite « commission des 12 » dont Lalout est membre⁽³¹⁾. Leur geste fut populaire. Les résultats des élections cantonales d'octobre 1937 accentuent le succès du front populaire. Lalout M'Hamed fut élu conseiller général avec plus de la moitié des suffrages (2787 voix sur 5102 votants). Sous la pression des élus européens dans le département d'Oran, les élus musulmans retiraient leurs démissions et mèneront leur campagne pour les élections des délégués financiers loin de toute « extrémisme », leur devise est : «avec la France et pour la France, dans le respect de l'islam ». La décision prise par le cabinet « Chautemps » de soutenir le projet « violette » avait amené les élus à reprendre leur collaboration. Lalout était parmi les signataires du manifeste du front populaire de l'Oranie qui fait l'éloge du comité nord africain (sous la présidence de Sarraut) qui a décidé...De faire aboutir les réformes économiques et politiques qui donneront une première satisfaction aux aspirations des populations musulmanes⁽³²⁾. Lalout, apporta son concours efficace à la réunion qui regroupa à Oran, en Janvier 1938 près de Cent soixante Dix délégués du rassemblement populaire (front populaire et congrès musulman) d'Oranie avec la présence du Cheikh Ibrahim, Badi Mohamed, Kaddour Belkeim. L'objectif était d'affirmer la solidarité franco-musulmane. La motion finale adoptée à l'unanimité soulignait « l'application des lois françaises aux indigènes. Désir de collaboration fraternelle...
(33)

Au début de 1938, une campagne intense en faveur du projet violette fut déclenchée par les réformistes. Une délégation des élus musulmans à été reçue le 24-02-1938 par le président de la république « Albert Lebrun ». Ferhat Abbas à la tête de la délégation, utilisa tous les arguments : le patriotisme des musulmans, l'union nécessaire, et le rappel des promesses françaises, et cela en présence de Lalout M'Hamed, Bachetarzi et Chadly, représentants de l'Oranie⁽³⁴⁾.

Malgré la lettre de protestation de « Mostefa Ben Halouche », au nom des sections d'Oranie de l'association des oulémas réunis à SBA le 06-01-1938, adressé à Camille Chautemps, Maurice violette et Albert Sarraut, pour dénoncer les attermoissements des autorités⁽³⁵⁾, et l'indignation de violette quand aux manœuvres des colons⁽³⁶⁾, Lalout M'hamed continuait à faire confiance au gouvernement. Il appelait -lors d'un meeting du comité de coordination du rassemblement populaire à Oran- à l'union des musulmans et métropolitains, « non seulement dans le but de

faire aboutir le projet « Blum-violette, mais aussi pour défendre la France contre toute atteinte à sa forme démocratique ou à son territoire » et en demandant à l'assistance de crier « sa foi en la France républicaine »⁽³⁷⁾.

Le congrès ne pouvait se maintenir sans le vote de la réforme électorale. Les élus ne cachaient plus leur inquiétude. De retour de Paris, Lalout M'hamed fait appel à « l'union de tous, sans distinction de races, sous le signe du front populaire »⁽³⁸⁾.

Si les élus finirent par se rendre compte de l'inefficacité du congrès, Lalout n'alla pas à la réunion du 30 Juillet 1938 sur invitation du docteur « Bendjelloul qui s'attacha à réaliser l'union des musulmans, et ne fut pas attiré par la tournée de propagande à Sidi Bel Abbès (le 17-09-1938), d'une délégation du « rassemblement franco-musulman »⁽³⁹⁾, arguant les « maladresses » de Bendjelloul qui ont conduit au sabotage de l'union du congrès musulman. La vie politique n'était pas arrêtée pour autant. Ferhat Abbès pensait déjà à un véritable parti politique. Il en annonça la création à la fin de 1938, lançant un appel à tous les amis de la cause musulmane, les invitant à adhérer au nouveau parti, l'union populaire algérienne (U.P.A). une section s'organisa à Sidi Bel Abbès, sous la présidence de Djillali Taleb, vice président du congrès musulman de l'Oranie, les rapports de l'administration signalaient son influence après avoir pris la tête des sections de l'U.P.A en Oranie, surtout à Sidi Bel Abbès où il aurait gagné en popularité ce que son partenaire Lalout M'hamed, conseiller général aurait pu perdre en partie selon le s/préfet de Sidi Bel Abbès « dandonnet »⁽⁴⁰⁾.

Le programme de l'U.P.A ne répandait pas à l'attente des masses populaires aussi, Lalout M'hamed n'était pas sensible au dynamisme du leader des élus, lorsqu'il avait été sollicité pour créer une section du nouveau parti à SBA⁽⁴¹⁾; et pourtant il militait « en vue de faire participer les musulmans d'Algérie à la vie politique de la colonie », comme F.Abbès⁽⁴²⁾.

Peut-on cependant comprendre ce comportement ? Lalout M'hamed est un militant du parti radical socialiste. Partie du centre, aux contours un peu flous, né de la gauche, au début du 20^{ém} siècle. Contre les droites autoritaires. Pour la gauche, c'est une menace contre les institutions républicaines qui se révèle. D'ailleurs, c'est pour cela qu'il déclara devant l'officier du C.I.E « que le moment

n'était pas venu pour faire aboutir les revendications politiques des indigènes. La France, devant les menaces extérieures doit éviter tout sujet de discussions intérieures.... »⁽⁴³⁾. Lorsque les partis les plus importants du front populaire avaient manqué de réalisme politique, Lalout réalisait-il que le projet violette est mort ?

Des organisations de gauche, seule la section du comité de vigilance des intellectuels antifasciste de SBA osa reprocher au front populaire la faillite de sa politique⁽⁴⁴⁾.

Les algériens musulmans furent frappés par l'effondrement de la France en 1940. Une grande partie des « loyalistes » défendaient les institutions d'un pays qu'ils jugeaient, d'avance incapable de résister⁽⁴⁵⁾. Un mouvement indigène d'admiration pour l'Allemagne, proférait des paroles anti-française et pro-hitlérienne à Mercier Lacombe. Toujours à Mercier Lacombe, un cultivateur nommé Mehdi Miloud a déclaré « que si les allemands venaient en Algérie, sa irait beaucoup mieux », et un autre jeune nommé Habri Ben Freha, affirma « maudite la France, c'est pour cela que l'Allemagne la possédée »⁽⁴⁶⁾. La mentalité des musulmans a évolué en quelques mois. Le climat s'était modifié. Lalout était l'élus nourri de culture française, qui avait pris conscience des valeurs de l'islam, il n'était plus effrayé par « l'énorme puissance coloniale », il ne croyait pas comme d'autres intellectuels d'ailleurs, à une révolution nationaliste et à une guerre libératrice⁽⁴⁷⁾. Les élus n'ont plus qu'une solution, créer un Etat algérien, avec une citoyenneté algérienne dans le cadre fédéral et en accord avec la France. La « fibre » musulmane et nationaliste qui, malgré toutes les compromissions, restait vivante au fond de chacun. Lalout M'hamed signait le manifeste sans difficulté lors d'une entrevue avec Ferhat Abbas en présence de Bendimred de Tlemcen le 20-04-1943 à sidi Bel Abbas⁽⁴⁸⁾. Il y eut quelques réticences, le conseiller national Benchiha Boucif qui refusait de se trouver confronter à des difficultés ne croyant pas à la « réussite de cette histoire ». Mais dans l'ensemble la bourgeoisie musulmane affirma sa solidarité avec le manifeste⁽⁴⁹⁾.

Le gouverneur général « Catroux » n'était pas près à comprendre les mutations qui s'opéraient en Algérie. Le gouvernement ne pouvait s'engager à modifier le statut de l'Algérie ou de l'Empire. Les élus furent déçus, et refusèrent de siéger à la session extraordinaire des délégations financières du 22-09-1943. Un groupe de quinze délégués financiers tenait une réunion, sous le dynamisme

agissant du conseiller général démissionnaire Lalout et adressa au G.G.A une notion en lui rappelons l'échec de la politique d'assimilation. Et pourtant il avait cru jusqu'à la désillusion qu'elle pouvait être le meilleur cadre d'émancipation politique et sociale du peuple algérien à l'intérieur des institutions française, mais il eut le temps d'accomplir le parcours historique qui finit par le rapprocher des nationalistes⁽⁵⁰⁾. « Catroux » réagit dans le plus pur style colonial. Le 23 septembre, il dissout la délégation financière indigène et prononce l'internement de F.Abbes et Sayah AEK. Des manifestations s'organisèrent à Sid Bel Abbes contre les mesures de l'administration, le mouvement de protestation s'étend à toute la population indigène de la ville, aussi bien aux partisans du P.P.A sous l'animation d'Abdeldaiem Benaouda, Badsî Mohamed, et autres militants qu'aux communistes. Cet état d'esprit est le reflet de celui de la population citadine de SBA, même dans les milieux modérés comme « la jeunesse littéraire musulmane » lassé par le comportement des gouvernement qui se succèdent⁽⁵¹⁾. Un autre rapport mentionna une lettre anonyme dénonçant Lalout M'hamed, comme l'instigateur des inscriptions murales de SBA au sujet de l'internement de F. Abbes⁽⁵²⁾.

En 1938, Lalout M'hamed était convaincu que « sans émancipation des indigènes, il n'y pas d'Algérie française durable ». Il ne s'agissait donc pas d'une déclaration d'un « Béni-oui-oui de service, mais d'un homme politique se voulant réaliste, du moins, elle avait le mérite de la franchise. Aussi donna-t-elle lieu à une abondante polémique.

En 1943, il s'associe à Ferhat Abbes pour un objectif politique nouveau : l'autonomie politique, seul susceptible de définir des rapports nouveaux et juste entre la France et l'Algérie. Mais, devant l'éternelle opposition des européens, les commissions de reformes, notaient que les effets de la citoyenneté ne n'étaient pas qu'aux droits électoraux. Cette dernière était néanmoins réservée à seize catégories de personnalité, soit environ 65.000 capacitaires.

C'était un genre de décret Crémieux au bénéfice des algériens, musulmans mais on ne peut mieux sélectif.

De par son origine sociale, nous dirons que rien ne destinait Lalout M'hamed à accomplir un parcours politique riche. Parallèlement à ses activités commerciales, le jeune Lalout fréquenta les cercles des politiques, se lie d'amitié

avec des musulmans et des européens et non des moindres. Il se passionne pour la culture et en 1922, il contribua à la création d'une association culturelle (Rachidia de SBA), qu'il voulait comme une chapelle pour la défense du patrimoine arabo-musulman. Profondément imprégné des valeurs ancestrales, pétri de culture française, sensible à la misère de ses compatriotes, il ne pouvait se résigner à mener une existence douillette.

Si Lalout M'hamed apparaît tout au long de sa vie comme un homme ayant pris une part non négligeable dans la destinée de l'Algérie mais reste inconnu dans toute son œuvre que dans sa personne aux habitants de sa région. Force est de reconnaître qu'il avait contribué à l'édifice dans la lutte pour la sauvegarde de l'identité culturelle.

Lalout, un appel d'un autre siècle, une époque révolue où il ne lui a pas été permis de réaliser ses rêves. L'idéal qu'il a défendu demeure valable aujourd'hui : on peut constituer un modèle d'équilibre qui vaut surtout par les garanties qu'il offre à la liberté.

Enseignant à l'université Djillali liabes Sidi Bel Abbes

Les références :

- (1) – Bel Abbes- Journal du 18-05-1935, N° 260.
- (2) Rapport du Préfet d'Oran au S/ Préfet de S.B.A du 08.11.1932, N° 14053, carton N° 4064, archives de la wilaya d'Oran.

- (3) Lettre du maire de Mercier Lacombe (Sfisef), au S/Préfet de S.B.A, du 14.05.1935, Registre de copie de lettre (1935-1944 K1).
- (4) Rapport de Police du 19.06.1935, N° 1077, carton 4064, A.W.O.
- (5) Oran Républicain du 15.01.1950, N° 4405.
- (6) Oran Républicain du 09.02.1950, N° 4426.
- (7) L'écho d'Oran du 10.07.1930, N° 21848.
- (8) Voir le discours du Bachagha El Hadj Ben chiha à la « villa du traité » Alger, à l'occasion du centenaire, in l'écho d'Oran du 05.07.1930, N° 21843.
- (9) Rapport de Police du 07.11.1934, N° 18208, carton 4475, A.W.O .
- (10) La lutte sociale, N° 48, Avril 1936, Edition spéciale.
- (11) Rapport de police du 14.12.1934, N° 5437, carton 4477, A.W.O.
- (12) Voir Mahfoud Kaddache, Histoire du nationaliste algérien, Tom I, P ; 475.
- (13) Rapport de Police du 25.02.1935, N° 12/04, carton 4477, A.W.O.
- (14) La défense du 22.02.1935 et du 05.04.1935.
- (15) Bel Abbes- Journal de Mai 1935.
- (16) La lutte sociale du 26.12.1936, N° 77.
- (17) L'écho d'Oran du 04.01.1937, N° 24213.
- (18) L'écho d'Oran du 11.01.1937, N° 24220.
- (19) Oran Républicain du 16.03.1937, N° 26.
- (20) Oran Républicain du 18.03.1937, N° 28.
- (21) L'écho d'Oran du 06.01.1937, N° 24215.
- (22) Oran Républicain du 26.02.1937, N° 06.
- (23) La lutte sociale du 12.06.1937, N° 101.
- (24) Oran Républicain du 04.03.1937, N° 14.
- (25) Lettre du maire de Mercier Lacombe au S/Préfet de SBA, du 12.07.1937, N° 1405, carton 4062. AW.O.
- (26) Rapport du S/Préfet du 27.08.1937, N° 8802, carton 4062, A.W.O.
- (27) Rapport du 04.09.1937, carton 4473, A.W.O.
- (28) Oran Républicain du 21.11.1937, N° 274.
- (29) Oran Républicain du 31.01.1938, N° 345.
- (30) Oran Républicain du 25.02.1938, N° 370.
- (31) Oran Républicain du 12.01.1938, N° 326.
- (32) Oran Républicain du 19.01.1938, N° 333.

- (33) Oran Républicain du 17.03.1938, N° 390.
- (34) Rapport de police du 07.03.1938, N°1303, carton 4062, A.W.O.
- (35) Rapport de police du 18.09.1938, carton 4481 I20, A.W.O.
- (36) Rapport de centre d'information et d'étude (C.I.E), du 12.05.1939, N° 3727, carton 4481, A.W.O.
- (37) Rapport du C.I.E du 27.02.1939, N° 118, carton 4062, A.W.O.
- (38) Rapport de Police du 17.03.1938, N° 198, carton 4062, A.W.O.
- (39) Rapport du C.I.E du 27.02.1939, N° 118, carton 4062, A.W.O.
- (40) Oran Républicain du 29.03.1938, N° 402.
- (41) Voir marc Bloch, l'étrange défaite.
- (42) Rapport de Police du 29.06.1940, N° 10805, carton 4480, I11 , A.W.O.
- (43) Mahfoud Kaddache, op cit, P : 394.
- (44) Rapport de 27.04.1943, N° 62, carton 4480 I11, A.W.O.
- (45) Ferhat Abbas, la nuit coloniale, Edit ANEP , 2005, P : 110.
- (46) Oran Républicain du 24.09.1943, N° 721.
- (47) Rapport de Police du 01.11.1943, N° 1100/c, carton 4477 I10, A.W.O.
- (48) Rapport de Police du 10.10.1943, N° 25960, carton 4477 I10, A.W.O.
- (49) Mahfoud Kaddache, op cit, Tome II, P : 607.
- (50) Bel Abbas – Journal du 20.10.1943, N° 782.
- (51) Rapport de Police du 26.05.1943, carton 4477, A.W.O.
- (52) Rapport de Police, du 20.09.1943, carton 4480 , A.W.O.